

Troisième année de la licence fondamentale en droit public
Devoir surveillé

Matière : Droit de la mer

Enseignant : Kaouthar DEBBECHE

Date: 21 novembre 2014

Durée de l'épreuve : une heure

Traitez les questions suivantes :

I. Définitions:

→ Passage inoffensif

1- Les eaux intérieures (2.5 points) | 5

2- La mer territoriale (2.5 points)

09/04/1958

→ conf de Genève → 1 prot p-
mutualité 300s.

II. Quelles sont les conventions adoptées à l'issue de la première Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer ? (6 points)

4 Conventions

1 → NT/ZC

2 → R.A

3 → R. et R. bi

4 → E.C

III. Quelles sont les méthodes de tracé des lignes de base des eaux territoriales ? (7 points)

LD méthode de tracé

Présentation de la copie (2 points).

LD tracé de
Sai